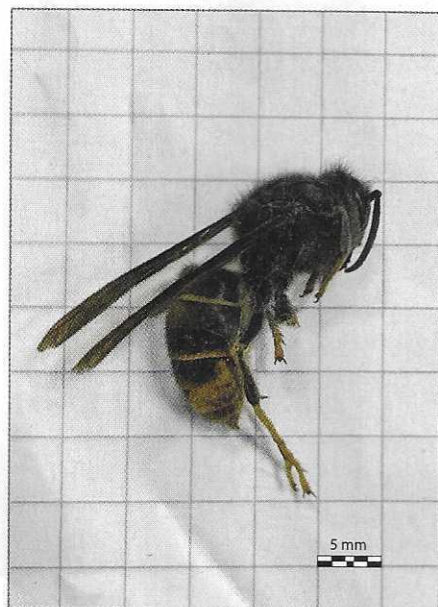


Frelon Asiatique : l'Aisne contre-attaque

Le nombre de nids de frelons asiatiques a été multiplié par quatre en un an dans l'Aisne. Face à cette progression fulgurante, les axonais organisent la riposte. Le retour du printemps est le moment idéal pour commencer à lutter contre l'expansion du frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*).

En 2024, 885 nids ont été détruits par les pompiers dans l'Aisne, contre plus de 3 500 nids en 2025. Le frelon asiatique est arrivé en France 2004-2005 en Aquitaine. Des femelles fondatrices seraient arrivées au printemps dans une cargaison de poteries provenant de Yixing à l'ouest de Shanghai en Chine. Le printemps étant propice à sa prolifération, il n'a cessé depuis de s'adapter et de progresser en France. Il est repéré dans l'Aisne en 2014 vers Saint-Quentin pour couvrir tout le département en 2018. Aujourd'hui, le frelon asiatique est présent partout sur le territoire français ainsi qu'en Belgique, Hollande, au sud de l'Allemagne, en Espagne ou encore au Portugal.

Le frelon asiatique est reconnaissable à son vol stationnaire, son abdomen foncé avec une large bande orangée, et ses pattes jaunes aux extrémités. Il est en général plus petit (environ 3 cm) que le frelon européen. Il est dangereux pour les ruchers, pour certaines populations d'insectes et pour les personnes allergiques aux piqûres d'insectes. Le mâle se reconnaît à ses deux points jaunes et ne pique pas contrairement aux ouvrières. Les abeilles constituent 30 % de l'alimentation du frelon asiatique, qui s'attaque aussi aux guêpes, moustiques, coccinelles, etc. Bruno Feistel, référent Département frelon asiatique Aisne et vice-président du Syndicat de l'Abeille de l'Aisne, a coutume de dire « Pour lui, la ruche, c'est comme un supermarché. »



Un frelon asiatique (environ 3 cm de long).



Bruno Feistel, membre de l'ASAD02, lors d'une réunion d'information sur le piégeage à Cuffies au mois de février.

Il ne fait pas que la décimer, le frelon asiatique stresse la ruche, la reine ne pond plus, les abeilles ne sortent plus et cela provoque de 20 à 40 % de pertes.

À l'automne, les reines (plus grosses) quittent leurs nids pour aller hiberner sous des écorces. Au printemps, elles sortent pour édifier un nid primaire de la taille d'un pamplemousse souvent à 2 mètres du sol. Une vingtaine d'ouvrières en sortiront afin de créer le nid secondaire de la taille d'un ballon de basket jusqu'à 1 m de circonférence. Les nids se trouvent dans les arbres, les haies, les ronciers ou en milieu urbain sous les toitures. Mais attention : « Ils s'adaptent, ils s'adaptent ! » clairoonne Bruno Feistel. On commence en effet à en trouver au sol ou même enterrés, dans les tuyaux. On peut trouver plusieurs nids à quelques mètres des uns des autres. « Le frelon asiatique est très sensible aux vibrations, il ne faut pas s'approcher du nid, il projette du venin et les ouvrières piquent. Il faut absolument porter des protections et quand on les écrase, les phéromones attirent les autres. » ajoute-t-il. La majorité des destructions se font de septembre à décembre, quand les nids sont visibles. Il est souvent trop tard, les reines étant déjà parties. Les nids détruits par insecticides sont laissés pour que les frelons reviennent dedans et ne créent pas d'autres nids. Parfois ils sont aussi trop haut.

Plan départemental de lutte contre le frelon asiatique

En 2024, l'Association Sanitaire Apicole départementale (ASAD02) et Le Syndicat apicole de l'abeille de l'Aisne ont participé activement à l'élaboration par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) d'un plan régional de lutte contre ce nuisible à la demande de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Ce plan répond à trois enjeux : la protection des populations (enjeu de la santé publique), la protection des ruchers et la protection de la biodiversité. Une loi nationale a été votée en mars 2025 pour organiser la lutte. Le plan départemental de l'Aisne est déjà en action en attendant l'arrêté préfectoral avec le concours souhaité de toutes les communes de l'Aisne. Le plan régional insiste sur l'importance de dénombrer et partager les informations de captures de fondatrices par les piégeurs afin d'améliorer l'efficacité des dispositifs. L'expansion est forte. À titre d'exemple, à Jaulgonne dans le sud de l'Aisne, deux nids ont été détruits contre 34 l'année suivante. Le plan de l'Aisne est unique en France car la destruction des nids est assurée gratuitement par les pompiers du SDIS 02. Le coût total pour le département est de 300 000 € l'année passée.

Renseignements pour participer au piégeage :
frelon.asiatique.02@free.fr

Suite page 12 >>

Frelon Asiatique : l'Aisne contre-attaque (suite)

Quand et comment piéger les fondatrices ?

Une reine piégée entre le 15 mars et le 31 mai représente un nid de 2000 à 5000 frelons en moins. Un nid représente entre 400 et 600 reines. Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelons en limitant les fondatrices, les reines. Mais attention à ne pas piéger les abeilles, mouches, papillons et autres insectes indispensables à la biodiversité. Le piégeage doit être ciblé et encadré pour éviter d'impacter les autres insectes.

Quand piéger ?

Du 15 mars (>12 °C après les dernières gelées premières floraisons) au 31 mai, arrêt obligatoire dès la sortie des fondatrices frelons européens. Puis reprise en septembre/octobre lorsque les reines quittent le nid principal.

Où piéger ?

Entre 200 et 400 m autour des ruches, à côté de fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères, aux alentours d'un ancien nid, à l'ombre. Disposer le piège entre 20 cm et 1,20 m de hauteur du sol. Selon la FREDON, une collectivité avec une forte densité de nids au km² les années précédentes peut placer 4 à 10 pièges maximum par commune (à adapter en fonction du nombre de nids découverts l'année précédente, et du type de milieu, rural ou urbain) à proximité des ruchers impactés et à proximité des lieux où des nids ont été détectés.

La recette, l'appât :

- 1/3 de sirop de grenadine, fruits rouges
- 1/3 de bière idéalement brune
- 1/3 de vin blanc (éloigne les abeilles)

Quels pièges ?

Les pièges doivent être sélectifs. Le piège classique en bouteille est à proscrire. Le frelon asiatique fait 8,5 mm de diamètre. Même avec des trous de 6 mm pour laisser passer les autres insectes, les pièges bouteilles ou cloches permettent mal aux autres insectes de ressortir et ils se noient dans l'appât. Leur sélectivité est très mauvaise, même avec un système « d'appât éponge » qui limite la noyade. D'ailleurs, il est conseillé de séparer la partie appât de la partie capture.

Si vous découvrez un nid, contactez un apiculteur « Diagnostiqueur frelon asiatique », liste disponible sur www.abeille-aisne.fr Il viendra constater et informera éventuellement le SDIS02 qui interviendra gratuitement. Vous pouvez aussi contacter un professionnel. Ne le détruisez pas vous-même, cela peut être dangereux.

Deux pièges conseillés

Good4bees (20 €)



Vespacatch sélect (18 €)



La lutte contre le frelon asiatique au fil des saisons

